

Mesdames et Messieurs

Météo France maintient une vigilance orange canicule pour la grande majorité du territoire national et annonce le passage en **vigilance rouge** de 4 départements de la basse vallée du Rhône : Gard, Vaucluse, Hérault et Bouches du Rhône.

Dans ces 4 départements, un pic caniculaire exceptionnel est attendu pour la journée de vendredi avec des températures pouvant aller de 42 à 44 °C.

Il est donc formellement déconseillé de pratiquer une activité sportive pendant la journée de vendredi.

Des mesures réglementaires de limitation ou d'interdiction adaptées aux circonstances et relevant de leurs pouvoirs de police administratives **seront prises par les préfets**, en fonction de l'analyse de la situation, en lien avec les partenaires, notamment en matière de grand rassemblement ou **de manifestation sportive**. Le cas échéant, les capacités de secours seront adaptées.

Il est rappelé également à tous que la canicule peut entraîner des effets sanitaires indirects. Ainsi 4 décès par noyades ont déjà été signalés. Il est important de rappeler de ne jamais laisser les enfants seuls dans l'eau, de se baigner dans des endroits autorisés, d'éviter de se baigner dans les eaux trop fraîches et d'entrer dans l'eau progressivement pour éviter un choc thermique susceptible d'entraîner une perte de connaissance, conformément aux instructions que je vous ai adressées hier par courriel.

Je compte sur vous pour relayer ces messages et mettre en œuvre les mesures de prévention les plus appropriées.

Je vous remercie pour votre engagement.

Roxana MARACINEANU
Ministre des sports
95 avenue de France
75650 PARIS Cedex 13



PARIS 2024
JEUX PARALYMPIQUES



PAYS HÔTE